



**POUR DES AESH DANS NOS CLASSES, TOUT DE SUITE !
POUR LE RESPECT DES NOTIFICATIONS MDPH !
Grève et rassemblement devant la DSDEN de Créteil
mardi 2 décembre à 10h.**

Depuis la rentrée, les enseignants et les AESH des écoles du département sont confrontés à une situation catastrophique du point de vue des conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap : manque d'AESH, non-respect des notifications MDPH tant pour les orientations que pour l'accompagnement, manque de places dans les classes et structures spécialisées, Des grèves d'écoles se sont multipliées, contraignant le DASEN à répondre partiellement aux revendications.

Deux assemblées intersyndicales départementales se sont tenues les 6 octobre et 25 novembre **réunissant des AESH et des enseignants du 94**, permettant de dresser un état partiel des manques d'AESH dans les écoles et circonscriptions et dégageant la perspective de la grève de toutes les écoles en même temps.

1151 AESH manquantes sur 267 écoles...

Alors que ce sont des milliers de postes d'AESH qui manquent aujourd'hui dans notre département (1151 AESH manquantes sur 267 écoles recensées lors de l'AG du 25 novembre), la DSDEN 94 ne dispose depuis la rentrée que d'une autorisation ministérielle de recrutement de seulement 170 AESH (premier et second degré), après une absence totale de recrutement entre le 1^{er} janvier et le 31 août.

Impossible d'accepter de se situer dans cette « enveloppe fermée », qui aboutirait à déshabiller certaines écoles pour faire face aux urgences dans une autre !

Nous refusons d'opposer les écoles les unes aux autres. Toutes les notifications s'imposent à l'Etat, toutes doivent être respectées et pour cela les AESH recrutés.

Cette situation catastrophique est le produit d'une politique gouvernementale qui entend aller encore plus loin dans la négation du droit des élèves à bénéficier d'une scolarité adaptée à leurs besoins, en poursuivant une fuite en avant, qui aboutit à toujours moins de prise en charge pour les élèves et toujours plus de conditions de travail dégradées pour les personnels, à généraliser des bricolages locaux et à les institutionnaliser avec les PAS.

Et, dans le cadre du projet de budget qu'il tente d'imposer, le gouvernement Macron-Lecornu-Geffray annonce de nouvelles coupes budgétaires et la poursuite de l'Acte II de l'école inclusive.

Grève et rassemblement le 2 décembre à 10 h devant la DSDEN de Créteil

Face à cette situation inacceptable, les organisations syndicales SNUDI-FO 94, FSU-SNUipp 94, CGT Educ'action 94 et SUD Education 94 appellent les enseignant.es et les AESH du département à **se mobiliser par la grève et à se rassembler devant la Direction académique de Créteil, à 10h, jeudi 2 décembre** pour porter leurs revendications communes, seules à mêmes d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap et de mettre fin à une situation insupportable pour les enfants, les parents et les personnels :

- Le **recrutement d'AESH à hauteur des besoins** pour que toutes les notifications d'accompagnement prononcées par la MDPH 94 soient respectées
- La **création d'un statut de fonctionnaire d'Etat catégorie B** pour ces personnels, avec un salaire à temps complet pour 24 heures d'accompagnement des élèves en situation de handicap ;
- La **création massive de postes d'enseignant.e-s spécialisé.e-s** et départs en formation pour les RASED à hauteur des besoins partout, ULIS, UE, IME... de psychologues scolaires, d'infirmier.e-s, de médecins, d'assistantes sociales.
- Le **respect des orientations** dans les dispositifs ULIS (TSA, TFC, ...), UEEA, UEMA et l'augmentation du nombre de personnels titulaires à hauteur des besoins notifiés par la CDAPH.
- **L'abandon de l'acte 2** de l'école inclusive, l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation ; l'abandon des PAS !

Sur la base de ces revendications communes, nos organisations syndicales appellent les enseignants et AESH à se réunir et à **établir précisément les besoins de leur école**, et à **les porter au rassemblement devant la Direction académique de Créteil**. Une audience est demandée par nos organisations syndicales au DASEN.

Si le représentant du Ministre dans le département ne répond pas positivement aux revendications, **les organisations syndicales** invitent les enseignants à **organiser partout des assemblées communes avec les parents**, les syndicats, les associations de parents pour **organiser la montée au ministère** dès le retour des congés de fin d'année.

Créteil le 25 novembre 2025